

LES CONTRIBUTIONS ASPECTUELLES DES TIROIRS VERBAUX EN FRANÇAIS, ITALIEN ET EN ANGLAIS¹

Abstract The purpose of this work is to present a comparative description of the relation temporality-aspectuality in two Romance languages – French and Italian – and in English. More specifically, this paper pursues the role played by temporal morphemes to the expression of the aspectual information. In fact, we start from the premise that tense and aspect cannot be treated separately because they both deal with the temporal structure of situations and their functions are complementary: tense places the event in time, taking an external viewpoint, while aspect presents the internal structure of the event, taking an internal viewpoint. If in Romance languages, the markers of aspect have fused with those of tense, in English aspectual oppositions are expressed by syntactic means. In fact, in English the opposition perfective / imperfective has not been grammaticalized its equivalent being the dichotomy perfective / progressive (or non-progressive / progressive). Our analysis will be based on a French corpus and on its translations in English and Italian. Taking into account the contribution of tense and aspect to our understanding and interpretation of texts, we find the study of this subject very important not only for the acquisition of a foreign language but also for the acquisition and the comprehension of our own language. The study of this topic is necessary in order to minimize the large number of grammatical, semantic and pragmatic mistakes made by translators who ignore the permanent interference between temporal and aspectual values at the level of past tenses.

Key-words: grammatical aspect, perfective viewpoint, imperfective viewpoint, progressive.

Introduction

La littérature aspectuelle actuelle définit l'aspect comme la manière dans laquelle le verbe et ses actants présentent le déroulement d'une action ou d'un état: un tel déroulement peut être présenté comme en train de se déployer (aspect imperfectif) ou dans sa globalité (aspect perfectif). Carlota Smith (1991) parle plutôt d'un „point de vue” aspectuel que le locuteur décide d'adopter dans la présentation de la situation, point de vue qui pourrait être comparé à celui qu'un caméraman décide adopter dans la présentation d'un paysage: il peut en offrir l'image globale, entière, complète ou, en faisant un panoramique autour d'un axe, une image partielle, fragmentaire, sectorielle. Il faut dès le début mentionner qu'il y plusieurs moyens d'exprimer un certain «point de vue».² Cet article s'intéresse

¹ Mariana OCHEŞEL, Université de Craiova, Roumanie.

mariaochesel@yahoo.com

² a) des moyens grammaticaux: les morphèmes verbaux, l'utilisation des semi-auxiliaires, des périphrases verbales, des compléments circonstanciels de temps (souvent – aspect itératif; toutes les 5 minutes – aspect discontinu), la présence d'un complément d'objet qui peut modifier l'aspect

seulement aux dichotomies aspectuelles générées par les divers morphèmes verbaux. En ce qui concerne la méthodologie, on se propose de réaliser une étude contrastive afin d'évidencier les différences et les similitudes qui apparaissent entre les langues, notamment le français, l'anglais et l'italien.

1. L'aspect et la temporalité

Traditionnellement, le temps renvoie à un repérage de la relation énoncée par rapport au processus d'énonciation ou à d'autres procès, alors que l'aspect renvoie à ce que vise l'énonciateur à travers sa représentation de la situation, comme statique ou évolutive, et dans ce dernier cas selon qu'il s'intéresse à des phases antérieures, initiales, internes ou terminales, à son développement, son achèvement ou à son résultat. Dans les grammaires scolaires, le temps et l'aspect, lorsqu'ils sont présentés séparément, forment deux catégories distinctes. Cependant, certains linguistes (Comrie, 1976; Declés, 1991) considèrent qu'elles n'en forment qu'une car il est difficile de traiter l'une sans l'autre, c'est pourquoi on peut appeler l'intersection des deux catégories la catégorie «aspecto-temporelle» (Declés, 1991: 149). Cette «catégorie grammaticale aspecto-temporelle» associe un système de formes grammaticales (morphèmes verbaux) à un système de signification (valeurs sémantiques). Les langues romanes et le français a fortiori sont considérées des langues où l'aspectualité ne joue pas un rôle prépondérant parmi les catégories verbales. Ainsi, Coșeriu décrit ces langues comme «systèmes à prédominance temporelle» («zeitlich system») (1976: 110) où la catégorie aspectuelle n'est pleinement développée que sur le niveau temporel du passé, par les différences aspectuelles qui apparaissent entre l'imparfait et un passé perfectif.

2. La représentation reichenbachienne

L'usage des temps verbaux permet non seulement de situer le procès dans une époque donnée – le passé, le présent, le futur – par rapport au moment de l'énonciation mais aussi d'exprimer des valeurs aspectuelles indiquant comment le locuteur envisage le déroulement du procès.

exprimé par le sens du verbe ou par les morphèmes verbaux en imposant un terme au procès (il a dessiné un cercle.) etc.

b) des moyens sémantiques et lexicaux: le sens du verbe lui-même peut opérer la distinction entre le perfectif et l'imperfectif (sortir/marcher); les procédés de formation du vocabulaire (les préfixes et les suffixes peuvent exprimer plusieurs valeurs aspectuelles: itérative – relire, reprendre, recharger; inchoative – endormir etc.).

Si on veut schématiser les tiroirs verbaux¹ selon leur fonction de situer un événement par rapport au moment de la parole et sans tenir compte des valeurs aspectuelles – d'où les limites de cette classification - on peut utiliser la représentation reichenbachienne. Pour mieux comprendre on va jeter un coup d'œil sur le tableau de Reichenbach (*apud* Veters, 1996: 17):

Structure	Nouveau nom	Nom traditionnel	Exemple
E-R-S	Anterior past	Past perfect	He had spoken
E, R-S	Simple past	Simple past	He spoke
R-E-S R-S, E R-S-E	Posterior past	-	He would speak
E-S, R	Anterior present	Present perfect	He has spoken
S, R, E	Simple present	Present	He speaks
S ,R-E	Posterior present	Simple future	He will speak
S-E-R S, E-R E-S-R	Anterior future	Future perfect	He will have spoken
S-R, E	Simple future	Simple future	He will speak
S-R-E	Posterior future	-	-

Le but premier du système est de formaliser le fonctionnement des temps verbaux des langues indo-européennes. Tout procès E (pour “eventuality”) y est perçu comme étant situé dans le temps par rapport à deux coordonnées différentes: le moment d'énonciation S (pour “speech point”) et un point de référence temporelle R (“reference point”). Le S fait partie des éléments que tout énoncé communique à propos de lui-même: de la même façon qu'on peut supposer la présence d'un locuteur derrière tout énoncé, on peut supposer l'existence d'un moment où ce locuteur a produit l'énoncé. S est donc une coordonnée temporelle primitive, un point «abstrait» dans le sens où il ne porte pas toutes les caractéristiques d'une situation d'énonciation, ne représente pas le fait de «dire». S est simplement «le temps de dire», situé à l'origine temporel du verbe.

Par ailleurs, E, temps du procès, est situé non directement relativement à S, mais d'abord par rapport à un autre point dit «de référence», (R), déterminé grâce au contexte. Cette coordonnée est introduite par Reichenbach au cours de la description du fonctionnement du *past perfect* (équivalent grosso modo au plus-que-parfait français), puis généralisée pour repérage de tous les temps verbaux. Ce point peut être également déterminé par une autre éventualité E, et c'est précisément le cas du plus-que-parfait en français.

¹ Selon la terminologie reichenbachienne.

Il est intéressant d'observer que, pour expliquer la différence entre le passé simple / *passato remoto* et l'imparfait / *imperfetto* en français et en italien et entre les formes simples et les formes progressives de l'anglais, Reichenbach propose un point temporel pour le passé simple et une période de temps pour l'imparfait. On peut donc affirmer qu'il établit une distinction rudimentaire entre les valeurs aspectuelles des tiroirs verbaux. Il faut quand même reconnaître qu'à l'époque où Reichenbach écrivait son livre, la notion d'aspect grammatical était moins centrale pour la description des langues comme l'anglais ou le français. Reichenbach attribue aux temps progressifs la même structure de base qu'à leurs correspondants simples (ou parfait). La seule différence est qu'il les appelle temps étendus (*extended tenses*) et que leur caractéristique est d'avoir une durée plus longue que celle des temps non-étendus. Une deuxième valeur sémantique attribuée à ces temps par Reichenbach est la répétition. Selon Reichenbach, l'allemand n'a pas de temps étendus tandis qu'en français il n'y aurait que l'imparfait qui serait un temps étendu.

- (1) a) En entendant la réponse de l'invité (R): «Le duc de Châtellerault», il se sentit troublé (E₁) d'un tel orgueil qu'il resta un instant muet. (E₂) (p. 36)
b) Udendo la riposta dell'ospite (R): «Il duca de Chatellerault», si senti turbato de un tale orgoglio (E₁) che restò per un instante muto. (E₂) (p. 37)
c) Upon hearing the guest's reply (R): “Le duc de Châtellerault,” he felt such a burst of pride (E₁) that he remained for a moment speechless. (E₂) (p. 28)
- (2) a) M. de Charlus, lequel, allant chez Mme de Villeparisis (R), traversait lentement la cour (E) [...]. (p. 4)
b) Signor di Charlus che, diretto verso la casa della signora di Villeparisis (R), attraversava lentamente il cortile (E) [...]. (p. 6)
c) M. de Charlus, who, on his way to call upon Mme. de Villeparisis (R), was slowly crossing the courtyard (E) [...]. (p. 2)

Cependant, le schéma de Reichenbach peut nous aider à décider si un événement est accompli ou inaccompli au moment de la parole. Ces termes diffèrent des notions de point de vue perfectif et imperfectif, au sens où l'accompli recouvre à la fois le perfectif et une partie des résultats, alors que l'inaccompli recouvre lui l'imperfectif et une partie du résultat. En bref, est vue comme accomplie toute éventualité qui est présentée avec un point de vue aspectuel la plaçant dans un temps antérieur au temps de référence (l'intervalle R de Reichenbach), sans pour autant nécessairement inclure son point ultime de développement. Au contraire, est vue comme inaccomplie toute éventualité présentée (i) dans le temps de référence (ii) sans que soient donnés ses points extrêmes. Pour mieux saisir cette distinction, considérons les exemples suivants:

- (3) a) J'avais, comme je l'ai dit (R), délaissé (E) le point de vue merveilleux, si confortablement aménagé au haut de la maison, [...]. (p. 1)
b) Comme ho detto (R), avevo abbandonato (E) il meraviglioso osservatorio, sistemato in maniera tanto confertevole nella parte superiore della casa, [...]. (p. 5)

c) I **had**, as I *have said* (R), **left** (E) the marvelous point of vantage, so snugly contrived for me at the top of the house, [...]. (p. 1)

Dans les exemples ci-dessus les formes verbales en gras expriment des procès accomplies se situant avant le R (représenté par les formes verbales en italique elles mêmes accomplies, précédant le S).

(4) a) M. de Charlus, lequel, *allant* chez Mme de Villeparisis (R), **traversait** lentement la cour (E) [...]. (p. 4)

b) Signor di Charlus che, *diretto verso la casa della signora di Villeparisis* (R), **attraversava** lentamente il cortile... (E) (p. 6)

c) M. de Charlus, who, *on his way to call upon Mme. de Villeparisis* (R), **was** slowly **crossing** the courtyard (E) [...]. (p. 2)

Les formes verbales en gras expriment des procès inaccomplis étant simultanés à leurs points de référence (les constructions en italique).

(5) a) En réalité, sa nature était vraiment comme un papier sur lequel on *a fait* tant de plis dans tous les sens qu'il est impossible de s'y retrouver. (p. 429)

b) In realtà, la sua natura era come una carta che si è *stopicciata* in ogni senso, tanto che poi è impossibile restituirle le pieghe giuste. (p. 347)

c) As a matter of fact his nature was just like a sheet of paper that *has been folded* so often in every direction that it is impossible to straighten it out. (p. 328)

Dans (5c) on ne sait pas s'il s'agit d'un événement accompli ou inaccompli car le *present perfect continuous* peut suggérer un fait qui a commencé à un moment du passé et qui continue au moment de la parole ou qui vient de se terminer. En comparant l'exemple (c) aux exemples (a) et (b) on peut observer qu'en français et en italien il n'y a pas d'ambiguïté, la forme verbale utilisée étant par nature perfective et accompli. D'ailleurs, le passé composé et le *passato prossimo* peuvent en particulier marquer l'état résultant de l'achèvement du procès, notamment avec les verbes perfectifs conjugués avec «être» comme dans les exemples suivants:

(6) a) Non, c'est impossible, il *est parti* en voiture et d'ailleurs fâché avec moi. (p. 500)

b) No, impossibile, è già *partito* in carrozza e ha inoltre litigato con me. (p. 405)

où c'est le résultat présent qui compte («il n'est plus là»). Cette phrase est traduite en anglais à l'aide du *present perfect* ("No, it's impossible, he *has gone away* in a carriage, and besides, he is vexed with me." [p. 384]) qui exprime une action qui vient de se terminer et dont les résultats se reflètent au moment présent.

3. Les temps verbaux et les dichotomies aspectuelles

L'imperfectivité et la perfectivité sont des notions clé dans le domaine de la contribution aspectuelle des temps verbaux. Bien que les termes aient été inventés par les grammairiens slaves pour décrire un phénomène morphologique dérivationnel propre à l'expression de l'aspect dans les langues slaves, ils ont été importés pour décrire les valeurs aspectuelles exprimées par les langues romanes et germaniques, avec un sens légèrement différent. Ils servent en effet à caractériser le contenu aspectuel des temps verbaux décrivant des éventualités.

Traditionnellement, on considère que les temps simples expriment l'imperfectivité. Chaque temps simple a cependant un correspondant perfectif comme dans le tableau suivant :

L'aspect au niveau des morphèmes verbaux	
imperfectif	perfectif
Temps simples	Temps composés
Présent	Passé composé
-	Passé simple*
Imparfait	Plus-que-parfait
Futur	Futur antérieur
Conditionnel présent	Conditionnel passé
Subjonctif présent	Subjonctif passé
Subjonctif imparfait	Subjonctif plus-que-parfait

En ce qui concerne la dichotomie perfectif / imperfectif un rôle important est joué par une dichotomie tempo-aspectuelle passé simple / imparfait. On peut noter que le système verbal français tout comme celui italien comporte deux formes pour rendre le prétérit des langues germaniques (le *past simple*).

3.1 La valeur aspectuelle de la dichotomie passé simple / imparfait.

Le passé simple (en français) et le *passato remoto* (en italien) situent le procès dans le passé, tout comme l'imparfait. La distinction de ces deux formes est souvent délicate à opérer et elle semble subtile, surtout pour les anglais qui n'utilisent qu'une seule forme correspondante, le *simple past*. Le passé simple donne une vision synthétique et compacte du procès: il l'envisage «comme un noyau indivisible, comme un tout fermé sur lui-même et en offre une vision globale, indifférenciée, non-sécante.» (Martin, 1971: 70). Il «parcourt l'espace temporel du procès de sa limite finale sans le pénétrer.» (Martin, 1971 :70)

Dans (7) les formes en italique:

- (7) a) Je l'*attendis* inutilement. (p. 13)

- b) L'aspettai invano. (p. 14)
- c) I waited for him in vain. (p. 10)

perçoivent le processus de l'attente dans sa globalité, sans qu'une action incidente puisse en interrompre le déroulement. En ce qui concerne (c) on peut noter le même trait aspectuel exprimé cependant par une forme verbale qui peut correspondre non seulement au passé simple français mais aussi à l'imparfait comme dans l'exemple suivant:

- (8) a) I did not dare move. (p. 7)
- b) Je n'osais bouger. (p. 9)
- c) Non osavo muovermi. (p. 11)

Avec le passé simple on perçoit le procès nettement délimité dans son déroulement et orienté vers son terme final. Cela n'empêche pas que le début (9) ou la fin (10) du procès puissent être marqués par un auxiliaire (9) ou par un complément de temps (10):

(9) a) Et il *se mit à pousser* des éclats de rire qui semblerent à la fois témoigner de sa joie et de l'impuissance où la parole humaine était de l'exprimer. (p. 57)

b) E *comminciò a emettere* scoppi di risa che sembrarono testimoniare insieme la sua gioia e l'impotenza della parola umana a esprimerla. (p. 54)

c) And he *broke into peals of laughter*¹ which appeared to be indicative at once of his joy and of the inadequacy of human speech to express it. (p. 45)

(10) a) [...] où je *restai immobile jusqu'au moment où* je me rejetai brusquement de côté par peur d'être vu de M. de Charlus [...] (p. 2)

b) [...] dove *rimasi immobile fino al momento in cui* mi spostai bruscamente di lato per paura di essere visto dal signor di Charlus [...] (p. 6)

c) [...] where I *stood perfectly still until the moment when* I drew quickly aside in order not to be seen by M. de Charlus [...] (p. 1)

Le passé simple s'accorde parfaitement avec les verbes perfectifs, qui comportent en eux-mêmes une limitation du procès. Dans:

(11) a) [...] je parlais de Saint-Loup avec M. de Charlus, quand Cottard *entra* au salon [...] (p. 310)

b) [...] stavo parlando di Saint-Loup, quando *entro* nel salotto Cottard [...] (p. 265)

c) [...] I was talking to M. de Charlus about Saint-Loup, when Cottard *burst* into the room [...] (p. 237)

le procès est intégralement envisagé et sa limite finale est fixée. L'imparfait ici n'est concevable que dans une vision ralentie du procès, ou dans une interprétation itérative².

¹ on utilise une expression afin d'exprimer le début d'un procès.

² «je parlais de Saint-Loup avec M. de Charlus, quand Cottard *entrait* au salon».

Avec les verbes imperfectifs, le passé simple offre une vision globale du procès. Dans certains énoncés, le passé simple peut imposer ses limites au verbe imperfectif¹:

- (12) a) M. Verdurin, furieux, *marcha* d'un air terrible sur Saniette [...] (p. 354)
- b) Il signor Verdurin, furioso, *piombò*² con aria terrible su Saniette [...] (p. 288)
- c) M. Verdurin was furious, and *bore down*³ with a terrible expression upon Saniette. (p. 271)

D'ailleurs, le passé simple / *passato remoto* est compatible avec un complément indiquant une durée:

- (13) a) Le duc, après un long regard dont **pendant cinq minutes** il *accabla* sa femme [...]. (p. 61)
- b) E il duca dopo un lungo sguardo con cui *tenne* sotto controllo **per cinque minuti** sua moglie [...]. (p. 57)
- c) The Duke, after a protracted stare with which he *proceeded to crush* his wife **for the space of five minutes** [...]. (p. 48)

La nette délimitation du procès explique le fonctionnement du passé simple / passato remoto dans un texte. Il peut introduire un repère temporel nouveau dans un récit au passé, sans s'appuyer nécessairement sur une indication chronologique explicite. Et, comme il individualise le procès, il est plus approprié pour représenter les événements importants, les faits du premier plan.

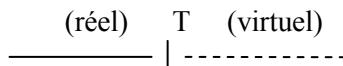
À la différence du passé simple, *l'imparfait* est un temps exprimant l'aspect sécant.⁴ Avec l'imparfait le procès est perçu de l'intérieur, ce qui permet de le séparer en deux parties et de distinguer ce qui est effectivement réalisé et ce qui ne l'est pas encore; il oppose «à un certain point du temps, une partie du procès déjà accomplie à une autre qui reste à accomplir» (Martin, 1971: 70). Dans: «A 6 heures il allait au Jockey ou se promener au Bois. » (p. 2), l'imparfait analyse l'action d'aller en deux parties, situées d'une part et de l'autre du repère temporel marqué par le complément circonstanciel „à 6 heures”: une partie de l'observation est déjà réalisée, l'autre reste virtuelle:

¹ sans contredire nécessairement sa durée.

² le verbe “piombare” a un sens ponctuel et perfectif.

³ en anglais cet expression a un sens ponctuel.

⁴ *L'opposition aspectuelle sécant / non-sécant* correspond au couple *non-limitatif / limitatif*. Il oppose une saisie individualisante à une saisie massive. Ces distinctions sont préférables à l'opposition *duratif / ponctuel*, qui est plus superficielle, car elle repose sur la seule idée de durée. Riegel considère qu'avec *l'aspect sécant* l'intervalle de référence du procès est envisagé sans limites; il est perçu de l'intérieur et découpé en deux parties: une partie réelle nette et une partie virtuelle floue, à cause de l'effacement de la limite finale. Le procès perçu suivant *l'aspect non-sécant* est au contraire saisi globalement, de l'extérieur, et enfermé dans des limites; en particulier, une borne finale lui est assignée (Riegel, 1994 : 294).



Le passé simple, au contraire, envisage globalement le procès, pour ainsi dire de l'extérieur, sans l'analyser en deux parties: «*il alla*» exprimerait un tout global, non décomposé.¹

Par opposition au passé simple, l'imparfait n'envisage pas les limites du procès auquel il n'assigne ni commencement, ni fin. L'imparfait s'accorde ainsi avec l'expression de la durée; selon le sens du verbe, le procès n'est pas forcément long objectivement, mais il est perçu «de l'intérieur», dans son écoulement, dans la continuité de son découlement, sans terme final marqué. L'aspect duratif n'est qu'une conséquence de cette valeur de l'imparfait.

L'imparfait s'accorde donc bien avec le sémantisme des verbes imperfectifs dépourvus tout comme lui de limites nettement marquées. Un complément de temps peut poser une limite initiale:

- (14) a) [...] la vierge qui **dépoussie** longtemps prolongeait son attente. (p. 2)
- b) [...] la vergine che **da tanto tempo** prolungava l'attesa. (p. 6)
- c) [...] the virgin who *had so long² been waiting* for him to appear.³ (p.2)

Employé avec un verbe perfectif, l'imparfait estompe l'indication intrinsèque d'une limite finale: *Il sortait*. Cet effacement du seuil final peut avoir deux effets: l'imparfait peut (i) créer un état d'incertitude et laisser attendre une suite, qui est alors exprimée au passé simple ou bien (ii) peut avoir une valeur itérative:

- (15) a) Je le **pris** alors en un tel dégoût que je *sortais* par la porte de service pour ne pas apercevoir la frimousse de ce vilain petit drôle. (p. 13)
- b) Lo presi allora in tale disgusto che uscivo dalla porta di servizio per non vedere il musetto di quel villano bricconcello. (p. 14)
- c) I then **took** such a dislike to him that I *used to go out*⁴ by the service door so as not to see his villainous little mug at the other. (p. 10)

Finalement, il faut noter que par opposition au passé simple, l'imparfait présente dans les textes narratifs des actions secondaires, des faits de l'arrière plan: commentaires, explications, descriptions, etc.

¹ Pour les guillaumiens, le schéma aspectuel de l'imparfait est semblable à celui du présent, qui analyse aussi le procès en deux parties, réelle et virtuelle. Aussi considèrent-ils que l'imparfait est un «véritable présent du passé». Cette appellation associe l'aspect et le temps, il est fondamentalement un temps du passé sur le plan chronologique. Et la valeur aspectuelle même n'est pas identique à celle du présent: «L'imperfectivité de l'Imparfait est beaucoup plus marquée que celle du Présent [...]. Le terme du procès est laissé totalement ignoré». (Martin, 1971:3).

² en anglais ne marque pas le point de départ sinon la durée de l'événement.

³ en anglais on utilise le *past perfect continuous* afin d'exprimer le caractère duratif de l'événement, l'imparfait des langues romanes n'ayant pas un correspondant précis dans les langues germaniques.

⁴ on utilise l'expression «to use to» au *past tense* pour exprimer une valeur itérative pour un événement du passé.

Pour synthétiser les différences aspecto-temporelles qui délimitent le passé simple de l'imparfait on propose le tableau suivant :

Passé simple	Imparfait
Valeur perfective	Valeur imperfective
Temps du premier plan (les événements)	Temps de l'arrière plan (le décor)
Temps utilisé dans la narration des faits	Temps utilisé dans la description
Tempo rapide	Tempo lent

3.2 L'aspect progressif

En anglais les formes verbales construites à l'aide du verbe „to be + vb-ing” expriment l'aspect progressif. Selon Comrie (1976: 24), la spécificité du progressif serait l'incompatibilité avec un sémantisme statif inhérent. Laca, dans une étude consacrée à l'aspect progressif dans les langues ibéro-romanes, décrit le progressif comme «la saisie interne d'un procès [...] qui masque les deux bornes correspondant à son commencement et à sa fin et qui laisse indéterminée la borne droite tout en impliquant que la borne gauche a été dépassée.» (Laca, 1995: 499). En français, la valeur progressive peut s'exprimer par la périphrase prépositionnelle *être en train de* + infinitif. La locution *être en train de* + infinitif est relativement récente, son origine étant située au 18e siècle. La vitalité de la périphrase fait l'objet des discussions linguistiques: Bertinetto (2000: 560) considère cette forme comme «marginale» tandis que Mitko (2000: 190) lui attribue une vitalité croissante. La forme à verbe de mouvement, à savoir *aller* + gérondif (*aller faisant*), est reléguée à un registre élevé, à l'exception peut-être de sa variante augmentative *aller en faisant* mais qu'il faut ranger parmi les périphrases actionnelles plutôt qu'aspectuelles. Le français, tout comme le roumain, est considéré le «parent pauvre» de la famille romane quant à l'expression morphologique de l'aspectualité progressive. En italien, la forme standardisée *stare* + gérondif (*sta giocando* = «elle est en train de jouer») exprimant une valeur progressive est bien enracinée dans le système verbal. Cette périphrase connaît une diffusion toujours plus importante et tend à absorber les valeurs aspectuelles des autres périphrases exprimant le progressif (*andare/venir* + gerondif, *stare a* + infinitif, *essere dietro a* + infinitif). Cependant le présent de l'indicatif peut prendre aussi une valeur progressive.

- (16) a) Un tel souvenir, comme un coup de baguette, m'avait de nouveau rendu l'âme que j'étais *en train de perdre* depuis quelque temps [...]. (p. 185)
 b) [...] l'anima che *stavo per perdere* da un po' di tempo [...]. (p. 153)

c) [...] I had been gradually *outgrowing* for some time past [...]. (p. 142)

Si en anglais et en italien la forme progressive connaît une large diffusion, en français l'imparfait et le présent de l'indicatif peuvent remplacer les périphrases verbales à valeur progressive:

(17) a) [...] je *parlais* de Saint-Loup avec M. de Charlus, quand Cottard entra au salon [...] (p. 310)

b) [...] *stavo parlando* di Saint-Loup, quando entro nel salotto Cottard [...] (p. 265)

c) [...] I was *talking* to M. de Charlus about Saint-Loup, when Cottard burst into the room [...] (p. 237)

Conclusion

Dans cet article on a essayé d'exposer et d'analyser le fonctionnement et la contribution aspectuelle des tiroirs verbaux en français, italien et en anglais.

Afin d'élucider la relation temporalité – aspectualité, on a fait appel au système reichenbachien qui s'est avéré limité, idéal et conceptuel, son but premier étant celui de formaliser le fonctionnement des temps verbaux des langues indo-européennes. Cependant, le schéma de Reichenbach peut nous aider à décider si un événement est accompli ou inaccompli au moment de la parole.

La capacité des tiroirs verbaux d'élucider les valeurs aspectuelles de certaines constructions a fait l'objet du deuxième chapitre. On a vu que, si le sémantisme verbale peut indiquer plusieurs valeurs aspectuelle, les tiroirs verbaux insistent surtout sur les dichotomies accompli / non-accompli, ponctuel / duratif, global / sécant, progressif / non –progressif. L'opposition passé simple / imparfait (en français), passato remoto / imperfetto (en italien) et progressif /non progressif constitue la bases de toutes ces dichotomies.

Cette étude nous a offert la possibilité d'observer et de conclure que les tiroirs verbaux des langues romanes ayant un système à plusieurs sections expriment d'une manière plus claire que les tiroirs des langues germaniques certaines valeurs aspectuelles. Cependant, le système verbal germanique est plus spécialisé que celui romain pour exprimer l'aspect progressif.

Bibliographie:

- Adamczewski, H., 2000, *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris, Armand Colin.
Bertinetto, P. M., 2000, «The progressive in Romance, as compared with English», in Dahl (éd.), *Tense and Aspect in the Languages of Europe*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, 559-604.
Bache, C., 1995, *The Study of Tense, Aspect and Action*. Frankfurt, Lang.
Comrie, B., 1976, *Aspect: An introduction to the study of verbal aspect and related problem*, Cambridge, Cambridge University Press.
Coșeriu, E., 1976, *Das romanische Verbalsystem*, Tübingen, Narr.

- Declès, J.-P., 1991, *Un système expert qui trouve les valeurs sémantiques des temps de l'indicatif dans un texte*, Paris, PUF.
- Downing, A. and Ph. Locke, 2006, *English Grammar – a university course*, 2nd ed., New York, Routledge.
- Ducrot, O., et Todorov, T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Joly, A., 1973, «Forme simple et forme progressive en anglais», *Première émission*, 35 – 54.
- Laca, B. (1995), «Une question d'aspect: à propos des périphrases progressives en catalan», in *Estudis de lingüística i filologia oferts a Antoni M. Badia i Margarit*, vol. I, Barcelone, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 495-509.
- Martin, R., 1971, *Temps et Aspect, Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Kincksieck.
- Mitko, J., 2000, *Aspekt im Französischen. Eine semantisch-funktionelle Analyse*, Tübingen, Narr.
- O'Kelly, D., 2003, «Traduire le temps, traduire l'aspect. Petit précis de systématique comparée», *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, 177-200.
- Riegel, M., 1994, *Grammaire Méthodique du Français*, Paris, PUF.
- Smith, C., 1991, *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer.
- Vendler, Z., 1967, *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- Vendler, Z., 1967, *Verbs and Times*, Ithaca, Cornell University Press.
- Verkuyl, H., 1993, *A Theory of Aspectuality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Vetters, C., 1996, *Temps, Aspect et Narration*, Amsterdam – Atlanta, Rodopi.
- Wilmet, M., 2003, *Grammaire Critique du Français*, 3^{ème} édition, Bruxelles, Duculot.

Corpus:

- Proust, M., 1988 – 1989, *Sodome et Gomorrhe*, Paris, Gallimard.
- Proust, M., 1994, *Sodoma e Gomorra*, traduit par G. Marchi, Rome, GTEN.
- Proust, M., 1996, *Sodom and Gomorrha*, traduit par C. K. S. Moncrieff, Londres, Vintage.